

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **MERCREDI 22 MAI 2024 à 18 h 30**
Mairie - Salle du Conseil

N° DCA2024-05-22/06

Présents : Pierrick DUCIMETIERE Président ;

Sandrine BUISSON – Virginie DANG VAN SUNG – Marie FISCHER – Saïda HADDOUR – Marc LOCATELLI –

Laurence POTIER-GABRION – Claude THABUIS ;

Alain COSTA – Bénédicte ESPINASSE – Cyril KERGADALLAN – Antipas TOUATAM.

Excusée avec procuration : Lucienne THABUIS (procuration à Saïda HADDOUR).

Excusés : Sylvie CHARNAUD ; Stéphane DEVILLE-CAVELLIN – Benoit MARCHAL – Etienne RIFFAULT.

Membres en exercice : dix-sept / Membres votants : treize

Objet : MISE A JOUR DES REGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT DES MULTI-ACCUEILS PETITE ENFANCE POM'CANAILLE et ROCK'CŒUR

Le Conseil d'administration est informé de la nécessité d'actualiser les règlements de fonctionnement des Multi-accueils Pom'Canaille et Rock'cœur afin de tenir compte de la réglementation en vigueur relative aux conditions d'accueil des jeunes enfants, et pour répondre aux instructions de la Caisse d'Allocations Familiales au vu de l'organisation actuelle des structures.

Le règlement de fonctionnement est la complémentarité pratique du Projet d'Etablissement. Il précise les modalités d'accueil ainsi que la relation aux familles notamment les conditions d'inscription, d'admission, les règles de vie quotidienne et les dispositions concernant la participation financière des familles.

Une proposition de règlement est présentée pour chacune des structures.

Après avoir pris connaissance de ces documents,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** les règlements de fonctionnement du Multi-accueil Pom'Canaille et du Multi-accueil Rock'cœur présentés ;
- **PRECISE** que tous règlements antérieurs sont abrogés.

Certifié exécutoire par le Président
Reçu en Sous-préfecture
de Bonneville le **29 MAI 2024**
Publié le
Notifié le **29 MAI 2024**
Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE



Ainsi fait et délibéré,
La Roche-sur-Foron, le 22 mai 2024

Le Président,
Pierrick DUCIMETIERE

